

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 1 de 12

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ACS Felgenteufel

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

nettoyeur de jante

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**Utilisations déconseillées**

Utiliser uniquement aux fins prévues.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: ACS Advanced Coating Solutions (US) Inc.

Rue: 17 Battery Place, Suite 1307

Lieu: USA-1004 New York, NY

Interlocuteur: Dr. Marcus Ernst

Téléphone: 001-212-488-1710

e-mail: Service.inc@acs.ag

**Fournisseur**

Société: ACS Advanced Coating Solutions AG

Rue: Ladestr. 2

Lieu: D-66849 Landstuhl

Téléphone: +49 (0)6371 9162000

Téléfax: +49 (0)6371 6794127

Interlocuteur: Norbert Staab

e-mail: info@acs.ag

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Provoque de graves lésions des yeux.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydroxyde de potassium, potasse caustique

2-aminoéthanol; éthanolamine

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 2 de 12

**Conseils de prudence**

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol			<5 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique			<5 %
	215-181-3	019-002-00-8	01-2119487136-33	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H290 H302 H314			
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine			<5 %
	205-483-3	603-030-00-8	01-2119486455-28	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H332 H312 H302 H314 H335 H412			
61789-40-0	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-coco acyl derivs., hydroxydes, inner salts			<5 %
	263-058-8			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
5064-31-3	nitrilotriacétate de trisodium			<5 %
	225-768-6	607-620-00-6	01-2119519239-36	
	Carc. 2, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H351 H302 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004**

&lt; 5 % agents de surface amphotères, &lt; 5 % NTA (acide nitrilotriacétique) et sels.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 3 de 12

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche à bouche direct par le premier sauveteur. En cas d'irritation des poumons: premier traitement avec un spray corticoïde, p. ex. Auxiloson, aérosol dosé Pulmicort. (Auxiloson et Pulmicort sont des marques déposées.)

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés.

Appeler immédiatement un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

En cas d'inhalation: Maux de tête. Toux. état inconscient.

Contact avec la peau: Provoque de graves brûlures. Rougeurs et irritations.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Jet d'eau en aspersion.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Eliminer en observant les réglementations administratives.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Evacuer les personnes en lieu sûr. Ventiler la zone concernée.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 4 de 12

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8

Manipulation et stockage: voir paragraphe 7

Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Stocker uniquement dans les récipients d'origine. À conserver au frais et au sec.

**Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

À protéger des rayons du soleil et de sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. Forte chaleur. humidité. gel.

Température de stockage conseillée : 20°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

nettoyeur de jante

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,1		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		VME (8 h)	
		3	7,6		VLE (15 min)	
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 5 de 12

**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

**Mesures d'hygiène**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

**Protection des mains**

Porter les gants de protection homologués.

En cas d'un bref contact avec la peau:

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). (Épaisseur du matériau des gants: >0,35mm / Temps de passage >=480 Minutes)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil de protection respiratoire approprié: type ABEK (DIN 143)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	transparent
Odeur:	caractéristique
pH-Valeur:	14
<b>Modification d'état</b>	
Point de fusion:	-3 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100-233 °C
Point d'éclair:	non déterminé
<b>Inflammabilité</b>	
solide:	non déterminé
gaz:	non déterminé
<b>Dangers d'explosion</b>	
non déterminé	
Limite inférieure d'explosivité:	0,85 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	24,6 vol. %
Température d'inflammation:	435 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	
solide:	non déterminé
gaz:	200 °C
Température de décomposition:	non déterminé

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 6 de 12

**Propriétés comburantes**

non déterminé

Pression de vapeur: 0,35 hPa  
(à 20 °C)Densité (à 20 °C): 1,035 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: Réagit avec les : Eau.

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: 1 mPa·s

Viscosité cinématique: 1 mm<sup>2</sup>/s

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: 0,3

Épreuve de séparation du solvant: non déterminé

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non déterminé

Aucune donnée supplémentaire disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

**10.4. Conditions à éviter**Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.  
Protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.; Agent réducteur, fortes; Acide, concentré.; Alcalis (bases), concentré.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 7 de 12

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	orale	DL50 mg/kg	5660	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	4120	Lapin		
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique					
	orale	DL50 mg/kg	333-388	Rat	registration dossier	
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine					
	orale	DL50 mg/kg	1515	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	1025	Lapin	IUCLID	
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l			
5064-31-3	nitrotriacétate de trisodium					
	orale	ATE mg/kg	500			

**Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
Provoque de graves lésions des yeux.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ACS Felgenteufel

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol					
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100		Scenedesmus sp.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 100	48 h	Daphnia magna	
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	150 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	65 mg/l	48 h	Daphnia magna	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
112-34-5	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	0,56 (25°C)
141-43-5	2-aminoéthanol; éthanolamine	-1,91 (25°C)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans ce mélange ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

À éliminer conformément aux dispositions réglementaires. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

161001 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; déchets liquides aqueux destinés à un traitement hors site; déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**


Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002


Page 9 de 12

contaminés doivent être traités comme la substance.


**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1719
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de potassium, potasse caustique)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	8
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C5
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Transport fluvial (ADN)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1719
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (hydroxyde de potassium, potasse caustique)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	8
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	8
	
Code de classement:	C5
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité dégagee:	E2

**Transport maritime (IMDG)**

<b><u>14.1. Numéro ONU:</u></b>	UN 1719
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (caustic potash, potassium hydroxide)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	8
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	II
Étiquettes:	8
	

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 10 de 12

Dispositions spéciales: 274  
 Quantité limitée (LQ): 1 L  
 Quantité dégagée: E2  
 EmS: F-A, S-B

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1719  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (caustic potash, potassium hydroxide)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
 Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: A3 A803  
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L  
 Passenger LQ: Y840  
 Quantité dégagée: E2  
 IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851  
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L  
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855  
 IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 55: 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

2010/75/UE (COV): 67,793 g/l

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

**Information supplémentaire**

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: applicable

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable

Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 11 de 12

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XiV de REACH: aucune/aucun

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

**Information supplémentaire**

Les réglementations nationales doivent être également observées!

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol  
hydroxyde de potassium, potasse caustique  
2-aminoéthanol; éthanolamine  
nitrilotriacétate de trisodium

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Version 1,00 - Première édition - 01.10.2019

**Abréviations et acronymes**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
BlmSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les imissions  
CAS : Chemical Abstracts Service  
DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation  
CE : Concentration effective  
CE : Communauté européenne  
NE : Norme européenne  
IATA : International Air Transport Association  
Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac  
ICAO : International Civil Aviation Organization  
IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods  
ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation  
CLP : Classification, Labeling, Packaging  
IUCLID : International Uniform Chemical Information Database  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale  
LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau  
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires  
OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development  
PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques  
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses  
TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses  
NU : Nations Unies  
COV : Composés organiques volatils  
vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables  
VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux  
CPE : Classe de pollution des eaux  
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS : European List of Notified Chemical Substances  
DNEL : Derived No Effect Level

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ACS Felgenteufel**

Date de révision: 01.10.2019

Code du produit: ACS-002

Page 12 de 12

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Corr. 1B; H314	Sur la base des données de contrôle
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Frohsinnstraße 28, 63739 Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu,

www.asseso.eu

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*